

N° 500.

LE SÛTRA DU PRINCE HÉRITIER SUDÂNA (*Siu-ta-na*) [1].

(Trip., VI, 5, pp. 90 v°-95 r°.)

Voici ce que j'ai entendu raconter : Un jour le Buddha se trouvait à *Chö-wei* (Çrâvastî), dans le *Tche-houan* (Jetavana), dans l'*a-lan* (aranya) d'*A-nan-pin-tch'e* (Anâthapindada) ; il se trouvait alors en compagnie d'une multitude innombrable de bhikṣus, de bhikṣûnîs, d'upâsakas et d'upâsikâs et était assis au centre de ses disciples des quatre catégories ; or, le Buddha se mit à sourire, et, de sa bouche sortit une clarté de cinq couleurs. *A-nan* (Ânanda) se leva de son siège, disposa en bon ordre ses vêtements, joignit les mains, se mit à deux genoux et dit au Buddha : « Depuis plus de vingt ans que je suis aux côtés du Buddha, je ne l'ai jamais vu rire comme aujourd'hui. Maintenant, ô Buddha, pensez-vous à quelque Buddha du passé, du futur ou du présent ? Il faut que vous ayez eu quelque idée spéciale ; je désirerais en être informé. » Le Buddha dit à Ânanda : « Je ne pensais point à un Buddha du passé, du futur ou du présent ; j'ai songé aux circonstances dans lesquelles, il y a de cela d'innombrables asaṃkhyeyas

(1) Ce sùtra (Nanjio, *Catalogue*, n° 254), a été traduit sous la dynastie des *Ts'in occidentaux* (385-431) par le çramaṇa *Cheng-kien*, qui écrivait entre 388 et 407 p. C. Il correspond au fameux Vessantara jâtaka.

Que signifie le nom de *Siu-ta-na* qui est ici donné au prince héritier ? Il semble bien que, pour celui qui a fait cette transcription, l'original sanscrit devait être Sudâna (excellente charité) ; cependant cette transcription paraît être fondée sur une forme altérée d'un original qui pourrait être Sudanta (aux belles dents) ou Sudânta (le bien dompté). (Cf. Foucher dans BEFEO, 1901, p. 353, n. 2, et 1903, p. 413, n. 7) ; voyez aussi Sylvain Lévi (*Journal asiatique*, mars, avril 1900, p. 324, n. 2).